

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 72 (1975)
Heft: 6

Rubrik: L'environnement ; Variétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'environnement

Bravo M. Goy d'avoir lancé ce cri d'alarme et attaché le grelot de la lutte contre la pollution. J'ose espérer que tous les apiculteurs auront pris conscience de leur responsabilité et qu'en toutes circonstances ils interviendront efficacement pour le respect de la nature. Leur exemple en entraînera d'autres et avec le nombre nous arriverons à protéger ce qui n'est pas encore trop dégradé.

Tout homme conscient de l'extraordinaire mutation du monde se doit non seulement d'étudier la nature de ces modifications inquiétantes, mais de dégager une nouvelle éthique susceptible de donner une réponse aux interrogations muettes, parfois aussi violentes, et provoquer les interrogations nécessaires qui doivent promouvoir la survie de l'humanité.

Les problèmes urgents des pollutions, des nuisances et des modifications incontrôlées de l'environnement sont actuellement à l'ordre du jour.

L'homme a tout d'abord survécu par instinct. Dans un monde hostile et mal adapté à sa survie, il devait combattre la nature pour subsister, alors qu'aujourd'hui, son devoir est de la protéger pour survivre.

L'homme a trop souvent estimé que décaper la terre, éventrer les forêts, polluer l'air et l'eau n'aurait pas de conséquences graves, car il supposait la nature capable de se régénérer toute seule. Il a oublié ou découvert trop tard que le progrès va vite, très vite et que la nature, elle, n'a pas modifié son rythme. Si elle peut se régénérer il faut cependant lui en laisser le temps.

Faut-il alors en revenir aux rythmes ancestraux et condamner l'évolution technologique de notre époque ? Si les progrès scientifiques et leurs applications techniques ont effectivement eu certains aspects négatifs de destruction ou de perturbation de l'équilibre biologique de la nature, ils ont aussi contribué à l'amélioration des conditions d'existence, à l'allongement de la durée moyenne des vies humaines et à l'accroissement du mieux-être général.

Les modifications profondes et les altérations rapides de l'environnement humain ont des conséquences prévisibles dont les correctifs sont entre nos mains par l'intermédiaire de nos gouverne-

ments. La responsabilité du comportement d'une civilisation est entre les mains de chaque citoyen. L'exemple le plus frappant est donné par le président Johnson qui, dans son message au Congrès américain en 1967 affirmait que « les nuisances de toutes sortes sont la conséquence d'une négligence qui ne doit plus être tolérée et qu'elles seront jugulées dès que les citoyens américains, par le canal de leurs représentants, lui demanderont que soit respecté le droit qu'eux-mêmes et leurs enfants ont de vivre sans appréhension pour leur santé ».

Seule une prise de conscience individuelle permettra de sauver ce qui peut encore l'être. Le professeur Piccard a lancé plusieurs cris d'alarme. Ont-ils été perceptibles ? Son institut de Cully pour la protection de l'environnement n'est guère fréquenté et les pouvoirs publics l'ignorent.

Notre tendance à fermer les yeux, à refuser l'évidence, à nous isoler peureusement de la menace qui risque de nous entraîner, ne fait que renforcer l'opinion des dirigeants que tout est bien dans le meilleur des mondes.

En dehors d'une éthique supérieure, qu'il est bien illusoire de faire partager dans un proche avenir à toute l'humanité, il existe une loi universelle qui impose simplement de ne pas faire aux autres ce que nous ne désirons pas subir nous-mêmes. Lorsqu'on connaît l'efficacité des habitudes ou attitudes inculquées dès le plus jeune âge, nous pouvons supposer que cette nouvelle morale, enseignée aux enfants dès le début de la scolarité, se forgera aisément. Si une puissante et dynamique information se poursuit dans ce sens elle entretiendra chez l'adulte le même état d'esprit, le mê-

A vendre nucleis DT et DB.

S'adresser à Famille Marcel Bonin, apic., Le Cloître, 1860 Aigle. Tél. (025) 2 11 52.

A vendre 42 colonies. Système Bürki pouvant être exploitées sur place.

S'adresser : tél. (037) 26 21 35.

A vendre 12 ruches DB pastorales avec hausses et récolte, sises à Niédens (Vaud).

S'adresser à Louis Cornu, Fontanette 59, 2024 Sauges. Tél. (038) 55 15 67.

A vendre, en bloc, extracteur 52 cm avec moteur neuf, maturateur clarific. neuf, balance, 2 armoires, 9 ruches DB et supports béton, 18 hausses, 1 pépinière 3 avec support, filtre, trappes à pollen, matériel d'exploitation : **Fr. 3000.—.**

E. Vago, 1820 Veytaux, tél. (021) 61 52 77.

me élan qui ne pourront que déboucher sur un comportement collectif spontané. Il imprégnera alors de puissants mouvements d'opinion qui contraindront les pouvoirs publics à appliquer eux-mêmes et à faire appliquer par d'autres les principes d'une morale alors universellement reconnue.

Il appartient donc à chaque homme un tant soit peu soucieux de voir se réveiller ou naître un nécessaire nouveau sens moral, de se considérer dès aujourd'hui comme responsable individuellement du déclenchement de ce processus simple et logique.

Et si nous voulons vraiment que l'homme domine enfin son devoir et que notre monde s'engage dans un perfectionnement absolument indispensable à sa survie, nous nous devons de commencer chacun, à titre personnel et collectif, à pratiquer une telle morale dans nos activités professionnelles, sociales et politiques, afin de faire pression sur les organismes responsables de notre environnement et de notre survie.

Adé.

VARIÉTÉS

UNE BONNE BLAGUE DE MAX

Lorsque je fis sa connaissance, Max traînait déjà derrière lui une solide réputation de grand diseur de blagues. Parmi ses copains il s'en trouvait même pour affirmer qu'il finissait quelquefois par croire lui-même celles qu'il se plaisait à raconter souvent. C'est vous dire tout de suite que je n'ai pas cru d'emblée à l'authenticité de sa toute dernière.

Cependant, après coup, je me mis à songer qu'on pouvait tout de même lui accorder quelque vraisemblance et imaginer que la chose avait pu ou pourrait se produire. Et, attendu que Max, petit agriculteur et apiculteur à ses heures, pourrait par la suite se laisser aller à imiter le héros de son histoire et, même, en la racontant, inciter d'autres détenteurs d'abeilles à faire la même chose, je me hasarde à vous la faire connaître, cela uniquement pour vous mettre en garde contre les conséquences fâcheuses de certaines prati-

ques radicales pouvant conduire leurs auteurs à se fourrer dans de mauvais draps.

Or donc, selon Max, par un beau dimanche de la fin de l'été dernier, des pique-niqueurs du dimanche arrêtaient leur voiture en bordure d'un chemin vicinal, à proximité d'un verger. Du véhicule descendit un couple accompagné de trois enfants encore en âge de scolarité. Les parents, sans se préoccuper le moins du monde des dégâts qu'ils allaient commettre, étalèrent, à l'ombre d'un grand pommier, sur l'herbe qui était prête à être fauchée, une nappe sur laquelle ils débballèrent un copieux pique-nique tout préparé sorti du coffre. Pendant ce temps, les enfants, ivres de soleil et de grand air, s'égaillèrent dans le verger, foulant l'herbe, cueillant des fleurs et arrachant des branches basses des fruits à peine formés, qu'ils croquèrent ou utilisèrent comme projectiles.

Après le repas ils recommencèrent leur manège, tandis que papa et maman s'adonnaient à la sieste sous un arbre voisin. C'est alors que le propriétaire, alerté par les cris des enfants de plus en plus excités, s'en vint constater les dégâts puis inviter les indésirables à déguerpir immédiatement. Mal lui en prit, car les parents, citadins alliant à une méconnaissance totale des choses de la nature un sans-gêne peu commun et un manque d'éducation des plus flagrants, prirent la défense de leur progéniture turbulente et destructrice. Devant leurs invectives menaçantes, notre campagnard dut se retirer sans avoir obtenu satisfaction, mais non sans ruminer une vengeance à la portée de tout apiculteur.

Il alla tout bonnement chercher dans son apier une ruche habitée qu'il déposa au milieu du champ d'action des vandales. L'effet escompté fut immédiat. Les abeilles, fort excitées par leur déplacement intempestif effectué sans ménagement, eurent tôt fait de rendre la place intenable.

Malheureusement, la manière radicale adoptée par le héros de l'histoire de Max, sans conteste des plus efficaces pour se débarrasser d'importuns, peut indisposer gravement des personnes allergiques aux piqûres venimeuses. Une issue fatale peut même s'en-

A vendre 1 lot de hausses bâties saines DB et DT, hausses avec cadres nus ; cadres nus pour corps de ruches, 1 couteau à désoperculer électrique, à l'état de neuf, un maturateur de 150 kg ainsi que deux fenêtres pivotantes.

S'adresser : tél. (024) 21 73 53 le soir, dès 19 heures.

suivre. Dans ce cas, le propriétaire de la ruche serait rendu responsable.

Il est donc préférable, en semblables circonstances, d'agir avec plus de circonspection. L'intervention directe des lésés peut, suivant l'état d'esprit ou le comportement des coupables, conduire les uns ou les autres à commettre des actes de violence regrettables. Relèver en douce le numéro de police du véhicule des vandales occasionnels ou impénitents et le communiquer avec la liste de leurs méfaits à la gendarmerie ou à la police municipale, peut déjà provoquer l'ouverture d'une action punitive contre les fautifs, éventuellement d'une procédure en dommages-intérêts.

Ad. Goy.



LA PAGE DE LA FEMME

CONFIANCE

Sous les nuages indécis et sombres,
De quoi seront faites les prochaines heures ?
Tremblotant, le jeune blé sort de l'ombre,
Grandit sans hiver et poussant sans chaleur.

Dans la prairie mouillée, cinq chevreuils
Surgissent conscients de leur liberté,
Ils restent là, comme sur un seuil,
Frémissements, aspirant peut-être à l'été.

C'est le crépuscule où le sanglier paraît,
Dans les maïs oubliés de l'année dernière,
Il a trouvé sa vie et s'ébat dans le marais,
Labourant de son groin noir, la clairière.

La nuit vient avec le renard timide,
Près du rucher, se glisse, épouse le terrain,
Son destin, sera-t-il dans l'herbe humide
De fuir dès l'automne les fusils inhumains.